



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
service Eau**

Affaire suivie par Coraline Gauthier
SB/LET221247
Tél : 05 59 80 87 93
Mél : ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le 20 septembre 2022

Monsieur,

Par courrier du 10 février 2022, vous m'avez adressé un « porter à connaissance » conformément à l'article R. 214-40 du code de l'environnement au dossier de déclaration de création d'entrepôts – avenue Vignancour sur la commune de Pau, référencé sous le numéro n°64-2021-00282.

Ce dossier de déclaration a fait l'objet d'un accord en date du 15 octobre 2021.

Vous prévoyez de remplacer des dalles engazonnées prévues en fond de places de parking par de la pleine terre et d'élargir ces zones engazonnées.

Je vous informe que les nouvelles modifications projetées sont recevables, je prends donc acte de la modification déclarée conformément aux dispositions de l'article R. 214-40 du code de l'environnement.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le responsable de l'unité
quantité/lit majeur

Pierre Escale

SCCV VIGNANCOUR
1 IMP CLAUDE NOUGARO
CS 10333
44800 SAINT-HERBLAIN